

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL (envoyée le 12/01/2026)

Le Conseil Municipal se réunira **le Vendredi 23 Janvier 2026 à 18 h 30**, à la mairie, en séance ordinaire.

Ordre du jour :

- ☐ Vente camion nacelle : attribution au plus offrant
- ☐ Choix du bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre des travaux de la nouvelle chaudière
- ☐ Convention de mise à disposition des biens du service eau à la Communauté de Communes
- ☐ Point sur le CHATPI
- ☐ Divers

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 Janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 12 janvier 2026, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Vincent ECHASSERIEAU, Maire.

Etaient présents : Vincent ECHASSERIEAU, Nathalie BOURDELAS, Luc JEGOU, Jérôme RABY, Maryanick CHAMPAUD, Isabelle JEGOU, Pascale FAYETTE, Isabelle LALLART ;

Absents :

Thierry MENUCELLI qui a donné pouvoir à Vincent ECHASSERIEAU

Brigitte CHAPUIS qui a donné pouvoir à Nathalie BOURDELAS

Maryanick CHAMPAUD est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé.

On passe à l'ordre du jour.

1. Vente du Camion Nacelle

Délib.n°2026/ 1

M. le Maire rappelle la délibération du 14 novembre dernier (n°2025/45) par laquelle le Conseil Municipal a décidé la vente du Camion Nacelle RENAULT 8559 RF 87 au plus offrant avec un prix de réserve à 1500 €.

3 offres ont été reçues.

Il est procédé à l'ouverture des plis.

NOM du déposant de l'offre	Montant en €
Sylvain PAROUTY	1950,00
Garage MD BOULON	2026,00
Garage Buj'Auto	1510,00

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des voix, retient l'offre du Garage MD BOULON pour 2026,00 € ;

Et charge son Maire de réaliser cette vente et de signer tout document qui y serait lié.

Cette recette pourra permettre l'acquisition de nouveau matériel pour l'équipe technique.

2. Choix du bureau d'études Maitrise d'œuvre changement de chaudière

Délib.n°2026/ 2

Afin de réaliser la maitrise d'œuvre pour le changement de chaudière des bâtiments communaux, 3 bureaux d'études ont été consultés : JLM Ingénierie, Flu'tech et BET Larbre.

Un seul a répondu : JLM INGENIERIE avec une proposition de 6 580,00 € HT soit 7 896,00 € TTC.

À la vue de la valeur technique de l'offre, M. le Maire propose de la retenir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal retient cette offre et charge son maire de signer tout document nécessaire à sa réalisation.

3. Mise à disposition de biens meubles et immeubles à la Cte de Cnes pour le transfert de la compétence eau potable

Délib.n°2026/3

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de signer le procès-verbal de mise à disposition de biens meubles et immeubles, des subventions amortissables qui les ont financés et des emprunts en cours de la Commune à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière dans le cadre du transfert de la compétence eau.

La valeur nette des biens s'élève à 330 868,04 €, la valeur nette des subventions à 13 617,15 € et le montant du capital des emprunts à 177 693,75 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve cette convention et charge son maire de la signer.

4. Point sur le CHATIFI

M. le Maire fait part de sa dernière rencontre avec les partenaires du CHATIFI en décembre.

La Commune installera prochainement un abri jouxtant le CHATIFI pour entreposer les croquettes.

5. Changement de chauffe-eau dans les locaux municipaux

Délib.n°2026/4

M. le Maire fait part de la nécessité de changer un chauffe-eau dans les locaux municipaux.

Le devis de l'entreprise BRACHET Cédric s'élève à 1995,64 € TTC (1663,03 € HT)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve ce devis qui sera budgétisé en investissement art 231 (op 147 : travaux sur bâtiments communaux).

6. DIVERS

- Mme Nathalie PERSON sollicite l'acquisition du tronçon de chemin derrière sa propriété. Le conseil municipal n'y voit pas d'objection à la condition qu'elle prenne tous les frais à sa charge.
- Mme et M. DESTRESSE sollicitent également l'acquisition d'un tronçon.
- Les canalisations de la source de la fontaine place de l'Eglise ont été partiellement débouchées, permettant à nouveau à la fontaine de couler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Le Maire,
Vincent ECHASSERIEAU

La secrétaire,
Maryanick CHAMPAUD